

ultérieures

---

ICANN69 | Réunion générale annuelle virtuelle – Discussion du GAC sur les procédures pour des séries ultérieures  
Lundi 19 octobre 2020 – 12h30 à 14h00 CEST

VICE-PRESIDENT JORGE CANCIO :      Après cette période, en septembre, nous avons pu vérifier que l'on était parvenus au consensus au sein du GAC pour présenter les contributions et les commentaires avant que le délai ne se termine pour la présentation de commentaires publics le 30 septembre. Nous croyons [coupure audio]... sera présenté par le Conseil d'Administration de l'ICANN adressé au groupe de travail du PDP du 30 septembre ainsi qu'à l'organisation de l'ICANN qui a présenté des commentaires au groupe de travail du PDP par une lettre le 30 septembre.

Je vais donc m'arrêter ici et je vais faire une pause au cas où il y aurait des questions sur ces points que je viens d'évoquer. Je demande au personnel de bien vouloir m'indiquer s'il y a des commentaires ou si quelqu'un voudrait prendre la parole, de bien vouloir lever la main. Je vois que nous avons environ 160 participants, je pense donc qu'il est un peu difficile de faire un suivi de toutes les options en même temps. De toute façon, je ne vois personne, pas de demande de parole.

En ce qui concerne les contributions de la période de commentaires publics du GAC, je vois que la plupart du contenu de ces

---

**Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.**

ultérieures

---

commentaires et contributions est basé sur des positions de longue date du GAC sur ces questions. Dans certains cas, bien sûr, il y a eu des évolutions, nous avons peaufiné nos positions.

Pour ce qui est des génériques fermés par exemple, nous avons pu mener à bien dans le groupe de travail du PDP tout un processus de réflexion, ce qui a été reflété dans la version préliminaire finale. Il faudrait considérer aussi dans le détail la direction du travail en ce qui concerne ce qui avait été vu en 2013 pendant la réunion de Beijing pour ce qui était des génériques fermés, où nous avons discuté là du fait qu'il fallait considérer s'ils répondaient à l'intérêt public.

Nous avons fait référence à l'avis par consensus et aux alertes précoces du GAC. Comme vous le savez, il s'agit d'une partie des instruments très importants du GAC pour pouvoir avancer pour parvenir à une nouvelle série de candidatures. Nous avons vu dans un détail beaucoup plus poussé la direction que le GAC voudrait prendre pour ce qui était des candidatures communautaires. Nous avons discuté de la définition de communauté et nous avons fait référence aussi aux critères qui devaient être respectés pour les évaluations prioritaires de la communauté pour que ceci soit clairement exprimé ou clairement décrit. Voilà donc une partie des détails sur les commentaires que le GAC a proposés pour la période de commentaires publics. J'espère que vous serez tous familiarisés avec ces commentaires.

Et avant de passer à l'échange avec les coprésidents du groupe de travail du PDP, il faut que nous considérions les contributions et les

---

ultérieures

---

commentaires du Conseil d'Administration de l'ICANN dont je viens de parler. Si nous regardons la prochaine diapositive, nous allons voir qu'en ce qui concerne la prévisibilité, qui est l'un des thèmes sur lequel le GAC a fait des commentaires, le Conseil d'Administration prend une certaine voie dans une direction similaire et il encourage le groupe du PDP à présenter autant de détails que possible pour garantir la clarté en ce qui concerne les rôles du conseil de la GNSO et des autres participant intervenant dans ce processus. Il en va de même pour ce que fait le conseil par rapport au PDP pour savoir si le SPIRT proposé, ce cadre de prévisibilité proposé, établit l'équilibre nécessaire. Il faut savoir s'il faut créer ce type de cadre comme un nouveau processus.

Le GAC avait aussi exprimé ses commentaires dans les commentaires publics en ce qui concerne les engagements sur l'intérêt public. Relativement à l'intérêt public, il y a point intéressant du Conseil d'Administration où ils soulèvent la question de savoir si les futurs engagements relatifs à l'intérêt public seront tout à fait cohérents par rapport aux changements apportés aux statuts en 2016. Prochaine diapositive s'il vous plaît. Nous voyons maintenant que l'on fait référence aux génériques fermés comme l'un des points sur lesquels met l'accent le Conseil d'Administration.

Et pour ce qui est de l'avis par consensus des alertes précoces du GAC, le Conseil d'Administration a une position diplomatique et il renforce son engagement pour travailler en étroite collaboration avec nous au sein du GAC pour émettre un avis avant la finalisation du guide de

ultérieures

---

candidature afin de réduire – et dans la mesure du possible d'éliminer – le besoin d'avoir un avis du GAC trop vaste. Prochaine diapositive.

Vous verrez qu'il y a là des commentaires importants du Conseil d'Administration quant aux candidatures communautaires. Nous voyons ici aussi que le Conseil d'Administration s'engage sur une voix semblable à celle des commentaires du GAC. Ce serait intéressant de voir plus tard, dans le deuxième point de notre ordre du jour, quelles sont les réactions des membres du groupe de travail du PDP par rapport à ces commentaires du Conseil d'Administration. Prochaine diapositive.

Pour finir le traitement de ce thème, nous voyons ici que Jeff et Cheryl ont présenté les dates du plan de travail mis à jour du groupe de travail du PDP maintenant que la période de communauté est finie. À mon avis, la semaine dernière, dans le cadre de l'ICANN69 mais aussi au cours des réunions régulières du groupe de travail, ce groupe de travail s'est réuni pour analyser les tous les commentaires du GAC et du Conseil d'Administration reçus pendant la période de commentaires publics. Et ils ont prévu la finalisation de ce rapport définitif pour le mois de décembre. Ils vont ensuite faire un appel à consensus pour la mi-décembre afin de pouvoir soumettre le rapport final dans sa version mise à jour avant la fin de l'année.

Je crois que vous avez là un aperçu très rapide des derniers événements pour ce thème qui prend tellement de place. Je vais faire une petite pause pour voir s'il y a des commentaires, un commentaire de quelqu'un qui voudrait prendre la parole, je ne sais pas, les

ultérieures

---

membres du GAC ou les observateurs qui voudraient prendre la parole pour faire des commentaires. Nous attendons donc pour voir s'il y a quelqu'un qui voudrait présenter quelque chose. Je ne vois personne.

Nous devrions donc, autant que possible, bénéficier du fait que nous avons Jeff et Cheryl parmi nous. Je vais après céder la parole à Luisa, la vice-présidente et responsable aussi de tout ce qui concerne les procédures pour les séries ultérieures. Je cède la parole à Luisa.

VICE-PRÉSIDENTE LUISA PAEZ : Merci Jorge. Je veux vérifier que tout le monde m'entend correctement.

GULTEN TEPE : Oui, on vous entend bien Luisa.

VICE-PRÉSIDENTE LUISA PAEZ : Merci beaucoup.

Bonjour, bon après-midi, bonsoir. Je suis Luisa Paez, l'une des vice-présidentes du GAC et représentante auprès du GAC du gouvernement canadien. C'est un vrai plaisir pour moi d'être ici avec vous et avec Jorge qui nous [coupure audio]... certains points sur lesquels le Conseil d'Administration de l'ICANN avait attiré l'attention ainsi que ce qui avait été présenté par l'organisation ICANN et les commentaires sur l'organisation dans une lettre.

ultérieures

---

Il y a eu des échanges avec les coprésidents du groupe de travail du PDP sur les procédures pour des séries ultérieures. Jeff et Cheryl, nous sommes très heureux de vous voir parmi nous aujourd'hui. Nous avons établi une collaboration étroite au cours de cette dernière année. Le 14 octobre, nous avons eu une réunion du groupe de travail et nous voudrions savoir si vous pourriez présenter un résumé des points qui apparaissent ici sur l'écran dans la diapositive et qui allaient être traités par le groupe de travail, soit la prévisibilité, les génériques fermés, le soutien aux candidats, les enchères, les candidatures communautaires. Vous pourriez aussi profiter de cette occasion pour parler avec nous pour voir s'il y a des commentaires particuliers ou des actions ou des mesures à prendre dans le groupe de travail ou une réaction peut-être que vous auriez par rapport aux commentaires que nous avons présentés de manière collective et que vous puissiez aussi faire référence à la réaction face aux commentaires du Conseil d'Administration de l'ICANN et de l'organisation de l'ICANN.

Maintenant, je vais céder la parole à Jeff. Cheryl, je vous remercie encore une fois d'être avec nous et je vais m'arrêter ici. Je vais vous céder la parole.

JEFF NEUMAN :

Merci Luisa. Je supposais que Cheryl allait me demander de faire moi-même les commentaires. Sans doute, elle va participer plus tard.

Je veux commencer par remercier l'ICANN de l'invitation à cette séance. Je ne me souviens déjà plus à combien de réunions on a

ultérieures

---

participé, et cela a été un plaisir pour moi d'être ici présent aux réunions du GAC et de commencer un travail qui nous permet de continuer avec le processus d'élaboration de politiques, de continuer le dialogue entre la GNSO et le GAC. Avec plaisir, je dirais que nous avons initié un travail et je tiens à remercier les membres du GAC de nous avoir accueillis et de nous avoir permis de faire ces commentaires.

Je voudrais également remercier tous les membres de la communauté. On a reçu des commentaires très importants de plusieurs groupes. Le Conseil d'Administration et le personnel ont pris pas mal de temps pour préparer tous ces commentaires et ces commentaires sont vraiment détaillés. Le travail que l'on a fait dans un si bref délai est vraiment surprenant. Donc merci encore une fois.

Je peux vous raconter les nouveautés de la réunion du 14 octobre, mais plutôt, on va commencer un peu avant. On a reçu quelques 50 commentaires pour la version préliminaire mais aussi des commentaires de l'organisation ICANN et du Conseil d'Administration de l'ICANN. Bien d'autres organisations et des unités constitutives et les groupes de parties prenantes de la GNSO ont également fait leur présentation. Nous espérons avoir un résumé de tous les commentaires. Et en fait, il y en a qui ont été considérés et je vais demander à quelqu'un du personnel de l'ICANN de nous indiquer dans le chat où se trouvent ces commentaires.

Aujourd'hui, on est le 19 et je crois que le 21, tout sera fini. Donc mercredi, tous les commentaires seront résumés et dans un format un

ultérieures

---

peu plus facile à lire, divisés par sujet et par des positions plus générales. Je crois que ce document sera énormément utile. Pour les commentaires, on a un document Google. Le personnel chargé des politiques, Julia, etc., nous ont beaucoup aidés à collecter toutes ces données.

Nous avons commencé l'examen des commentaires, je crois que c'était la semaine dernière, je ne sais plus. On a vu tout d'abord les commentaires du Conseil d'Administration parce qu'il y a des questions de base dans ces commentaires. Comme Jorge l'a dit, c'est vraiment important.

Je dois mentionner également un autre document présenté par le Conseil d'Administration dans la même lettre concernant le soutien aux candidats. Le Conseil d'Administration a souligné le fait qu'ils ne sont pas une organisation qui cherche des dons ou des collaborations, alors ils ne vont pas chercher des fonds en dehors de l'ICANN parce que leur mission est très détaillée. Et d'après les lois des États-Unis, c'est une organisation à but non lucratif, donc ceci peut avoir un impact sur certaines recommandations, ce qui veut dire que le soutien financier de l'ICANN pour les candidats, non seulement au cours du processus de candidature pour les frais d'opérateurs de registre et de service tiers, comme par exemple la rédaction de candidature ou un avis juridique ou quoi que ce soit ; tout cela est limité pour l'ICANN. Le Conseil a dit qu'il existe une limitation par rapport à ce qu'il peut faire dans ce sens.

ultérieures

---

Ceci dit, dans la lettre, le Conseil s'est engagé à aider à travers le programme d'aide sans frais – je crois que le nom est quelque chose comme cela – pour pouvoir se mettre en parallèle vraiment d'autres fournisseurs. Et même sans avoir une contribution financière, ils peuvent trouver des contributeurs qui puissent le faire. Je crois donc qu'il faut la peine de signaler ce commentaire parce que bien entendu, le GAC a fait des commentaires par rapport au soutien aux candidats.

Le 14 octobre, dans la réunion, on n'est pas arrivés à analyser tous ces thèmes. On a adopté un ordre un peu différent. On voulait s'assurer que pendant la réunion de l'ICANN, on puisse couvrir certains sujets et les aborder, des questions qui n'avaient pas été abordées dans des réunions préalables. Alors, on a mis le soutien aux candidats au numéro 1 de la liste. Cette question a toujours été considérée mais il semblerait qu'on ne dédie pas suffisamment de temps à cette quand alors cette fois-ci, on l'a mise en premier sur la liste. On a discuté sur tous les commentaires relatifs au soutien aux candidats. Il y a un énorme soutien au programme dans la communauté, non seulement des membres du GAC mais de toute la communauté dans son ensemble. En conséquence, certains membres parlent d'une manière de donner suite à ce soutien et que l'on puisse également démontrer que le cas échéant, le candidat pourra avoir les moyens et les capacités pour gérer les domaines.

Pour ce qui est des candidatures communautaires, on a beaucoup parlé de ce type de candidatures et j'ai le plaisir de dire qu'il semblerait y avoir un grand soutien pour voir les conditions, les lignes

ultérieures

---

directrices des évaluateurs pendant l'évaluation communautaire et qu'il faut voir cela de plus près. Certaines parties de la communauté sont d'accord sur le fait que les critères qui correspondent à l'unité économique, si je ne me trompe, étaient un peu orientés vers des communautés plutôt économiques au lieu d'autres types de communautés groupées par question linguistique, culturelle et d'autres communautés non économiques. Je crois que nous avons dédié beaucoup de temps à parler de la manière dont nous pouvons faire en sorte que cela soit plus attrayant pour les communautés non économiques, obtenir cette qualification de communauté et avoir la priorité en cas de conflit de chaînes de caractères. Et dans ce sens, on parle des candidatures communautaires.

Les génériques fermés étaient une des questions difficiles à aborder. Comme vous devez l'avoir vu dans le rapport, on peut dire qu'il n'y a pas d'accord sur la manière dont ceci doit être géré. On va faire l'essai pour voir comment on peut faire en sorte que le groupe arrive à une définition. Ce sont des domaines où beaucoup de groupes différents se sont maintenus dans leur position et ne voulaient pas nécessairement arriver à une solution accordée, comme Cheryl et moi-même pensions à laquelle on pouvait arriver. Il y en a qui soutiennent quelque chose de lié avec l'avis du GAC de Beijing par rapport aux génériques fermés et que ces génériques fermés devraient servir à un objectif d'intérêt public. Je sais qu'il y a différents groupes qui soutiennent cette notion. Si vous lisez le rapport final dans la version préliminaire, il y a deux présentations supplémentaires, une présentation de George Sadowsky et une autre

ultérieures

---

d'Alan Greenberg, et une autre que j'ai présentée à titre personnel par rapport à la manière dont on pouvait formaliser un type de programme où l'on pourrait vérifier si une candidature respecte un objectif d'intérêt public. Il est encore trop tôt pour voir si les groupes pourront choisir une solution de ce genre ou une autre, mais c'est quelque chose que l'on va aborder de manière relativement proche.

Je crois que c'est le dernier commentaire avant de passer aux questions. J'ai beaucoup parlé déjà. Les commentaires du GAC ont un fort soutien au sein du groupe de travail. J'ai parlé des candidatures, des communautés et du soutien aux candidats. On a essayé de définir le rôle dans un futur proche ; je crois que c'est un bon commentaire. Et je crois aussi que dans le rapport final, il va y avoir du soutien. Nous devons préciser, bien que Cheryl et moi soyons coprésidents du groupe de travail, qu'on ne peut pas parler en termes définitifs sur l'activité du groupe ou des décisions que l'on va prendre.

Je m'arrête donc ici pour voir s'il y a des questions dans la salle.

CHERYL LANGDON-ORR :

Je crois que tout a été mentionné. Et dans le processus ultérieur aux commentaires publics, en tant que groupe, nous ne nous sommes pas réunis pour aborder les détails pour la révision des commentaires publics que l'on va faire avec les outils dont nous disposons. Nous tenons à remercier les commentaires du chat. Nous en avons beaucoup reçu dans les commentaires publics. On ne fait pas de rédaction, on ne fait pas de synthèse. On n'a pas diminué la

ultérieures

---

représentation de la communauté, mais par contre, on les analysés et on a fait une révision ultérieure de ces commentaires.

Je crois que le GAC le sait, nous avons eu par le passé une interaction importante lorsqu'on parlait des commentaires publics et bon nombre d'entre eux ont fait l'objet de discussions parmi nous. Je crois que nous pouvons dire aussi que cet échange a été un exercice fructueux avec le GAC pour ce qui est de la participation, de l'engagement et du compromis du GAC au cours de tout le processus. Et je veux vraiment souligner combien nous apprécions cet échange entre la GNSO et les différents PDP, pour les PDP aussi qui ont été effectués.

Sur ce point, je vais arrêter de parler et je vais essayer de répondre à toutes les questions qui seront posées.

VICE-PRÉSIDENTE LUISA PAEZ :Merci beaucoup Cheryl et Jeff. Je voulais vous remercier du grand travail que vous faites dans la présidence de ce groupe de travail du PDP. Je sais qu'il y a un grand effort, un travail acharné de tous les participants de la communauté de l'ICANN qui ont fait partie de ce groupe de travail du PDP. Il y a de longues années qu'ils travaillent et l'activité a été intense pour parvenir à un résultat final. Et comme Cheryl l'a dit, les différentes étapes se rapportent aussi au recueil, à l'analyse de tous les commentaires reçus. Il y a eu environ 50 commentaires. Je pense donc qu'il faut continuer sur cette voie. Nous voulons donc reconnaître ce travail très important que vous faites au

ultérieures

---

sein de ce groupe de travail du PDP. Je sais qu'il y a beaucoup de thèmes qui doivent y être abordés.

Nous allons faire une pause pour voir s'il y a des commentaires ou des questions de mes collègues du GAC. Nous avons entendu Jeff et Cheryl. Je ne sais pas si quelqu'un voudrait avoir des précisions sur certains points ou si vous avez des questions à poser. Vous pouvez les poser, les échanges se poursuivront, ils ne se terminent pas ici. Je vais donc faire une petite pause. Je veux voir s'il y a des commentaires ou de questions. Je ne sais pas s'ils ont été présentés sur le chat.

Et je me demande aussi par rapport à quelque chose que Jeff et Cheryl ont marqué sur la diapositive : pourriez-vous nous dire quelles seraient les prochaines étapes du PDP se rapportant à la formulation après les consultations, les commentaires ? Nous allons donc en parler plus tard, mais il se peut qu'il y ait des questions s'y rapportant, même si les questions de fond n'y sont pas tout à fait liées.

JEFF NEUMAN :

Oui, je vais céder la parole à Cheryl, mais je crois que Jorge a bien résumé ce que nous faisons. L'idée est de présenter le document préliminaire au conseil en décembre de cette année et d'ici là, ce que nous ferons, c'est de finaliser les recommandations, les documents dont nous disposons. Et disons qu'avant de les envoyer au conseil, nous allons faire un appel pour parvenir à un consensus comme vous le savez, parce que nous avons déjà réalisé ce EPDP. Lors de cet appel,

ultérieures

---

ce que nous faisons, c'est de demander aux membres du groupe de travail d'évaluer les recommandations.

Ce qui est un tout peu différent par rapport au EPDP, c'est que ce groupe de travail n'est pas structuré comme celui du EPDP. C'est un groupe ouvert parce que chaque unité constitutive, chaque SO, chaque AC devait faire son évaluation à la fin du EPDP pour dire : « Ce groupe soutient ceci et cet autre groupe n'est pas d'accord sur cet autre point. » C'était donc le travail à faire ici. Ce sont les membres du groupe de travail qui doivent le dire, à moins que l'un de ses membres ait l'autorité au nom d'un comité consultatif, d'une organisation de soutien ou d'un groupe en particulier. Autrement, il s'agira tout juste d'une tâche différente de chacun des membres, que l'on soit d'accord avec les recommandations ou pas.

Ce qui n'était pas prévu, c'était d'avoir ces réunions et de voir les positions des minorités, ce qui va se passer entre le 17 et le 23 où les réunions auront lieu. Après le rapport au conseil, le conseil prendra ce rapport et je ne sais pas exactement où ils en seront pour la prochaine réunion de l'ICANN en mars. En théorie, si tout se déroule suivant le calendrier, cela pourrait être envoyé au Conseil d'Administration lors du premier trimestre de l'année prochaine. Il faudrait donc ouvrir une autre période de commentaires publics pour la GNSO.

Cheryl, je ne sais pas si vous voulez dire quelque chose.

ultérieures

---

CHERYL LANGDON-ORR : Oui. Je crois que, surtout du point de vue du GAC, la possibilité existe qu'en tant que comités consultatifs, ils puissent présenter un avis lors du prochain rapport, un avis direct au Conseil d'Administration de l'ICANN. Et bien sûr, comme d'autres...

INTERPRÈTE : Excusez-nous, le son de Cheryl est coupé.

CHERYL LANGDON-ORR : La période allant d'octobre à la mi-décembre comme nous le disions dans une lettre au Conseil d'Administration et Jeff l'a dit, on a posé des questions au nom de ce groupe de travail PDP. S'il y avait un point qui ne serait pas suffisamment clair ou s'il y avait un aspect sur lequel on aurait besoin de davantage de précisions, si l'on avait besoin de poser une question pour préciser ces aspects, cela peut se faire et nous allons le faire après la période de commentaires publics pour voir s'il y a quelque chose que nous devons considérer ou analyser parce que comme nous l'avons dit, cela a déjà été fait avec le Conseil d'Administration et l'on travaille dans cette modalité. Ce sont tous les commentaires qui nous parviennent, non seulement les lettres du Conseil d'Administration, ou tout ce qui concerne les comités consultatifs. Vous devez savoir que ce que je veux dire ici sur ce calendrier, c'est que pendant les réunions, on fera une consolidation de ce qui se fait sur les listes de diffusion et de ce qui se fait d'une semaine à l'autre dans la période entre les réunions.

Ceci résume toute l'information supplémentaire.

ultérieures

---

JEFF NEUMAN :

J'ai deux autres points à préciser. L'un d'eux, c'est que j'ai vu que quelqu'un parlait lors de la séance plénière de ce qui se rapportait au document de l'étape de conception opérationnelle préparé par le personnel de l'ICANN. Cela n'a rien à voir avec le groupe de travail pour les procédures pour des séries ultérieures. Ce que je veux dire, c'est que l'une des raisons pour lesquelles ce document a été émis, c'est pour l'appliquer à des questions liées aussi aux procédures pour les séries ultérieures. Je sais que vous pensez tous à l'étape de conception opérationnelle.

J'aimerais bien aussi dire ici qu'il y en a qui ont pensé à cela par rapport aux procédures pour les séries ultérieures de nouveaux gTLD pour que l'ICANN sache, lorsque ce thème sera présenté au Conseil d'Administration, qu'il faudra commencer avec la mise en œuvre, qu'on puisse comprendre que cette étape précédente de conception opérationnelle a été ce dont on a besoin du point de vue de l'organisation et mieux comprendre ce que le Conseil d'Administration est en train d'essayer pour pouvoir continuer à aller de l'avant. Je voulais juste signaler ce point.

Et spécifiquement sur les commentaires du GAC, je ne sais pas si vous avez vu dans le rapport préliminaire qu'il y avait une recommandation pour adopter l'avis du GAC sur les mesures de protection pour les chaînes de caractères fortement réglementées. Dans ce commentaire du GAC, on a mentionné l'avis ultérieur du GAC parce qu'ils croyaient que la mise en œuvre qu'a faite le Conseil d'Administration de l'avis du

ultérieures

---

GAC n'était pas suffisamment solide. La question posée était la suivante : « Y avait-il une chaîne de caractères [coupure audio]... »

INTERPRÈTE : Excusez-nous, le son est coupé.

JEFF NEUMAN : ... ou si on pouvait donner des exemples aux groupes de travail pour voir quelles étaient les preuves tangibles que nous pouvions voir. C'était pour cette raison qu'on avait dit que cette mesure de protection n'avait pas été mise en œuvre de manière suffisamment solide.

Merci. Luisa, êtes-vous là ?

VICE-PRÉSIDENTE LUISA PAEZ : Oui, excusez-moi. Je n'avais pas activé mon micro.

Je remerciais Jeff et Cheryl d'avoir participé à cette séance, parce que nous avons eu vraiment des échanges dans la période intersession et dans les réunions antérieures de l'ICANN. Nous avons pris note de ce dernier commentaire que vous avez fait, Jeff, et qui concerne l'étape de conception opérationnelle et qui se rapporte aux deux derniers points. Merci à vous deux.

Je ne sais pas s'il y a d'autres commentaires ou d'autres questions des membres du GAC.

ultérieures

**FR**

---

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Excusez-moi Luisa. Je vois qu'il y a deux mains levées, Jorge et Vincent, donc si vous voulez leur céder la parole.

VICE-PRÉSIDENTE LUISA PAEZ : Oui, bien sûr.

Jorge, vous avez la parole.

SUISSE : Merci beaucoup. Je vais céder la parole à Vincent parce qu'en fait, ce que je voulais, c'était tout juste briser la glace pour qu'il y ait des commentaires et des questions. Après l'intervention de la France, c'est moi qui vais parler.

FRANCE : Vincent Guillard de la France.

JULIA CHARVOLEN : Merci, nous vous entendons.

FRANCE : Vous m'entendez bien ?

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Oui, on vous écoute.

ultérieures

---

FRANCE :

Merci Manal.

Vincent Guillard, représentant de la France.

En premier lieu, je tiens à remercier Jeff et Cheryl du grand travail réalisé, un travail très important, surtout si l'on pense à la prochaine série.

Je voulais informer sur deux réserves que nous avons en France ayant trait à SPIRT ainsi qu'à la clause de présomption. Je vais parler des deux questions et je vais vous poser des questions à cet égard.

Pour ce qui est du premier point, le GAC ne pourra pas, je crois, envoyer des questions directement à SPIRT alors qu'eux, ils ont donné un avis, ils ont conseillé le Conseil. Quand on parle des SO et des AC pour envoyer des questions directement, nous voyons également que ce n'est qu'à travers l'avis du GAC qu'il y a une présomption que tout doit se passer après les questions envoyées directement au SPIRT ayant trait à l'avis du GAC, et l'envoyer au SPIRT et pas le faire directement à cette équipe-là. Voilà le commentaire que l'on voulait faire à cet égard.

Pour ce qui est de la clause de présomption, nous ne sommes pas en faveur pour la retirer. Cette opinion est partagée avec plusieurs membres du GAC. Je crois que c'est quelque chose qui n'est pas en accord avec ce dont on avait parlé auparavant. Voilà pourquoi je présente la question. Et il faut savoir pourquoi le groupe de travail

ultérieures

---

souhaite éliminer à vrai dire cette clause. On ne comprend pas les fondements pour ce faire. Si l'on va dans le guide de candidature, on dit que ceci est présent dans les statuts parce que je crois que l'on perd des informations importantes. Corrigez-moi si je me trompe mais nous, on n'a vu aucun détail à cet égard en ce ayant trait à la disposition du guide de candidature qui n'est pas en contradiction avec les statuts constitutifs. Je voudrais que Jeff et Cheryl fassent des commentaires.

Je vous remercie encore une fois du grand travail effectué jusqu'à ce jour. Merci.

JEFF NEUMAN : Luisa, je ne sais pas si vous voulez répondre aux questions maintenant ou non.

VICE-PRÉSIDENTE LUISA PAEZ : Allez-y Jeff, vous pouvez répondre maintenant.

JEFF NEUMAN : Merci.

Pour ce qui est de SPIRT, merci beaucoup de vos commentaires. On n'a jamais pensé – je ne suis pas sûr d'avoir réfléchi de cette manière par rapport au SPIRT. Ceci, on va le passer au groupe parce qu'on n'a pas fait référence au SPIRT de cette manière-là. On n'essayait de créer aucune présomption par rapport à l'avis du GAC et tout l'avis du GAC

ultérieures

---

devait être envoyé au SPIRT. Merci beaucoup de votre commentaire. On va en discuter au sein du groupe.

Pour ce qui est de la deuxième question, c'est-à-dire la présomption de l'intervention dans le guide de candidature, le groupe de travail a dédié beaucoup de temps à cette question. Et je crois qu'une partie des fondements se trouvent dans la version préliminaire du rapport. Il y a bien plus de détails que dans le rapport initial parce qu'on ne voulait pas rédiger un rapport de plus de 100 pages parce que c'est un rapport déjà qui est long. On voulait donc éviter de répéter des contenus qui se trouvaient déjà dans le rapport initial.

Pour ce qui est de cette idée de la forte présomption, ce que je peux vous dire, c'est que ceci a été présenté en tant qu'obstacle par rapport à la possibilité d'essayer de voir les inquiétudes des gouvernements par rapport à cette chaîne dont le résultat pourrait être la non-délégation de la chaîne de caractères. Le groupe en a discuté et comme tout programme de nouveaux gTLD, l'objectif est de promouvoir l'innovation, élargir la concurrence et trouver la manière de pouvoir arriver à avoir ces chaînes de caractères dans la racine si on pouvait aborder les inquiétudes du GAC.

Mais cette question de la présomption contre la délégation pour le groupe de travail était un empêchement pour trouver une solution. S'il y avait des membres du GAC par exemple qui ne voulaient pas participer à ces discussions, ceci allait empêcher la chaîne de caractères d'avancer, même si le candidat faisait un grand effort pour répondre aux inquiétudes du gouvernement.

ultérieures

---

En conséquence, il y avait aussi des préoccupations au sein du groupe de travail du fait que la présomption pourrait devenir un droit de veto ou il pourrait y avoir un comité conseil ayant la possibilité de présenter le veto à la candidature. Et le groupe a considéré que cela n'encourageait pas le modèle multipartite dans la recherche de solutions.

D'autre part, on a également inclus la présomption parce qu'en 2012, les statuts de l'ICANN ne contenaient pas un type de seuil suivant lequel on pouvait établir que l'avis du GAC devait être approuvé. Une grande partie de tout cela est apparu après la révision des statuts constitutifs. Et si on combine tous ces facteurs, ceci a permis au groupe de travail de s'appuyer sur les statuts constitutifs et d'encourager le traitement de toutes ces inquiétudes pour tenir compte des alertes précoces et des commentaires publics. Et ceci semblait entrer dans la possibilité d'arriver à une solution intermédiaire, une solution de compromis pour que ces chaînes de caractères puissent avancer et en même temps répondre aux inquiétudes des gouvernements.

VICE-PRÉSIDENTE LUISA PAEZ : Merci Jeff.

Je me demande si Vincent a d'autres commentaires. Autrement, je vais repasser la parole à Jorge Cancio. On attend la réponse. Très bien, je vois la réponse dans le chat. Merci Vincent, merci Jeff d'avoir participé à cette réponse.

ultérieures

---

Je passe maintenant la parole à Jorge.

SUISSE :

J'essaie d'habiliter ma caméra. Voilà.

Je m'excuse si vous entendez des bruits, parce qu'il y a des tâches que l'on est en train de mener à bien ici. J'espère que vous pourrez m'entendre correctement.

En revenant aux propos de Vincent, il y a un texte obtenu par consensus du GAC dans la présentation faite sur les deux sujets, aussi bien le SPIRT que les alertes précoces et l'avis consensuel du GAC. Vous pourrez observer qu'une partie de ce texte commence en disant : « Certains membres du GAC... », ce qui signifie que ce sont les positions d'un certain nombre de membres du GAC qui ont été incorporées au texte sans en être arrivé à un consensus au sein du GAC. Alors là, il faudrait établir que la position de certains membres du GAC y figure et le formuler de sorte à ce que la décision n'a pas été consensuelle, ceci simplement pour que vous sachiez quelle a été l'orientation des délibérations, pour que le groupe de travail le sache.

Aussi, je veux signaler que comme nous avons un peu de temps disponible, je devrais vous demander ce que vous pensez à l'heure actuelle, notamment après la conversation que vous avez menée au groupe de travail sur le PDP la semaine dernière à propos de la manière de réagir aux observations du Conseil d'Administration en ce concernant la mesure dans laquelle les nouveaux engagements d'intérêt public, les nouveaux engagements volontaires des registres

ultérieures

---

pourraient se voir limités ou dans une certaine mesure contraires à la nouvelle définition de la mission établie en 2016 dans les statuts constitutifs. Comment avez-vous prévu gérer cette question au sein du groupe de travail sur le PDP ?

Je ne sais pas si vous avez déjà une orientation parce que comme vous le savez bien, les engagements d'intérêt public sont bien entendu des instruments très importants et aussi, les engagements volontaires sont un instrument important pour encourager les objectifs d'intérêt public. Tout cela intéresse du point de vue des alertes précoces et des décisions par consensus par rapport à la série de 2012. Ce que l'on voulait, c'est que vous soyez conscients que les statuts constitutifs doivent être respectés. Mais en même temps, nous savons que ces statuts constitutifs ont également beaucoup de nuances et qu'ils peuvent inclure d'autres aspects importants qui peuvent résulter d'intérêts pour être en mesure de faire face aux inquiétudes du Conseil d'Administration et d'autres parties intéressées. Par exemple ce test pour voir l'équilibre des valeurs fondamentales, ceci doit être réalisé. Ces valeurs fondamentales incluent également les droits de l'homme. Je serai intéressé à savoir ce que vous en pensez parce que bien entendu, il y a des commentaires du Conseil d'Administration qui ont un grand impact, tel que Cheryl et Jeff l'ont dit. Tout ceci va au-delà des PIC. Il faut considérer les génériques fermés et d'autres aspects de la version finale préliminaire.

Je m'arrête ici et j'espère que vous aurez compris ce que j'ai essayé de vous expliquer malgré les bruits derrière moi.

ultérieures

---

JEFF NEUMAN :

Merci beaucoup Jorge. Les bruits, on ne les entendait pas, alors on a très bien compris ce que vous avez dit. Merci Jorge de nous donner le coup initial avec cette question si simple.

Je vais dire maintenant que le groupe de travail vient de commencer la discussion de cette question. Le commentaire du Conseil d'Administration n'est pas quelque chose qui ait été présenté avant l'envoi de la lettre de la part du Conseil. Nous sommes donc tous prêts à la comprendre et à avoir de la clarté là-dessus. Cheryl a envoyé un courriel aux deux coordonnateurs du Conseil d'Administration pour le groupe des procédures ultérieures pour leur demander certaines précisions sur les commentaires. Quand Cheryl et moi-même et l'équipe nous sommes réunis et avons révisé les commentaires, nous avons commencé à nous demander pourquoi le Conseil d'Administration arrivait à la conclusion de manière automatique que le fait de faire respecter les compromis d'intérêt public impliquait un type de régulation du contenu, quelque chose qui était du souci du Conseil d'Administration parce qu'ils croyaient que ceci pourrait dépasser la fonction établie dans les statuts constitutifs.

Certains membres du groupe de travail ont pensé que le Conseil d'Administration devait faire respecter ces engagements, notamment les engagements volontaires assumés par les registres. On ne peut pas obliger les registres, notamment les registres volontaires. Mais si le registre dit qu'il va y avoir une chaîne hautement réglementée ou très réglementée, ceci va exiger que chacun des titulaires de noms de

ultérieures

---

domaine ait une licence ; c'est quelque chose que le registre a dit qui va être fait de manière volontaire. En conséquence, l'ICANN ne peut pas obliger un registre sur le type de licence qu'il veut. Au contraire, ils doivent s'assurer que l'opérateur de registre respecte sa fonction. Voilà donc le type de précisions que nous avons demandées avec l'ICANN.

Une autre point important pour nous en tant que groupe, c'est quelque chose que nous avons mentionné dans le groupe la semaine dernière, à savoir la détermination des engagements sur l'intérêt public et s'ils vont à l'encontre des statuts. À vrai dire, ce n'est pas le type de question que devrait se poser le groupe de travail. Le groupe de travail devrait travailler sur la base du groupe multipartite et il devrait savoir ce que veut la communauté en termes de politiques. Sur ce point, c'est là que le Conseil d'Administration devrait définir si cela fait partie de sa mission telle qu'elle est stipulée. S'il ne le fait pas, à partir de ce moment-là, le Conseil d'Administration pourrait penser à élargir sa mission par un amendement apporté aux statuts tenant compte de tous les processus de la communauté.

De notre point de vue des dirigeants, non pas du groupe de travail mais des autorités, parce que nous commençons à y réfléchir – de mon point de vue en tout cas –, nous avons dit que nous allions prendre le temps pour essayer de comprendre ce que la communauté voulait que nous fassions. Si la communauté veut que les registres assument un engagement et que l'ICANN fasse respecter ces engagements, c'est l'organisation de l'ICANN qui va dire comment

ultérieures

---

cela va se faire. Nous pourrions passer beaucoup de temps en répétant des discussions que nous avons lorsque nous avons modifié les statuts en 2016, mais je crois que ce ne serait pas une bonne idée parce qu'en fin de compte, c'est le Conseil d'Administration de l'ICANN avec ses avocats qui ont des devoirs fiduciaires par rapport à l'organisation pour déterminer ce qui est du domaine des fonctions et rôles définis par les statuts. Cela peut être remis en question par la communauté habilitée ou au moyen des mécanismes de responsabilité mais en fin de compte, il s'agit d'une décision du Conseil d'Administration.

Quand on nous demande donc si cela enfreint les statuts, c'est quelque chose de difficile ou de bizarre ; ce n'est pas notre rôle. Notre rôle consiste à voir ce que la communauté veut et comment nous pouvons améliorer le processus. Et nous espérons que le Conseil d'Administration et l'organisation ICANN trouveront la manière de tirer au clair ce point, même si cela signifie que la communauté doit demander un amendement à apporter aux statuts si la communauté veut ces engagements sur l'intérêt public ou ces engagements volontaires.

J'espère que vous trouverez cela logique. Je ne sais pas si Cheryl veut ajouter quelque chose.

CHERYL LANGDON-ORR : Je crois que nous n'avons rien à ajouter maintenant, mais nous attendons anxieusement une réponse qui pourrait nous expliquer ce

ultérieures

---

point comme cela a été dit la semaine dernière. J'espère qu'Avri et Becky pourront apporter des précisions. Je crois que nous devons nous en remettre à ce qui a été dit pendant cette réunion et envisager les choses de la sorte.

VICE-PRÉSIDENTE LUISA PAEZ : Merci beaucoup. Meri à vous deux, Jeff et Cheryl. Et merci Jorge aussi d'avoir soulevé cette question très importante.

Je crois que si l'on tient compte de l'horaire, nous devrions peut-être voir s'il y a d'autres questions ou d'autres commentaires de nos collègues. Je ne vois pas d'autres mains levées. Dans ce cas-là, je veux remercier Jeff et Cheryl de leur participation. Et nous espérons bien pouvoir poursuivre cette collaboration au cours de cette réunion de l'ICANN et dans les réunions à venir, évidemment.

Pour la prochaine diapositive, je céderai la parole à Jorge pour qu'il puisse parler un tout petit peu de tout ce qui concerne le GAC et la manière dont nous voulons nous organiser nous-mêmes tenant compte de différents points pour prendre une décision et où va continuer à participer le GAC dans ce PDP sur les procédures pour les séries ultérieures.

SUISSE :

Merci beaucoup Luisa. Et je remercie pour ma part moi aussi Cheryl et Jeff.

ultérieures

---

J'espère bien que dans les mois à venir, si quelqu'un a une question ou si quelqu'un a des doutes sur les commentaires et contributions du GAC, j'espère que ce sont les derniers. Ou s'il y a d'autres apports ou commentaires du GAC lors pour les processus pour des séries ultérieures, l'idée serait d'aborder cette question brièvement pour voir s'il faut présenter une précision ou si on a besoin d'une solution à cet égard. Et si c'est nécessaire, nous avons un excellent rapport de travail avec Jeff. S'il faut approfondir le travail sur ces commentaires du GAC, nous, en tant que GAC dans son ensemble, nous pouvons participer à cet effort. Ceci pourrait prendre un certain temps, vous le savez, mais comme cela s'est passé lors de la période de commentaires publics, l'idée est d'essayer d'écourter ces délais et d'essayer d'être aussi efficaces que possible.

Ceci dit, je veux voir un petit peu ce que dit la diapositive sur les prochaines étapes. Luisa a mentionné tout à l'heure qu'il s'agit des prochaines interventions, des prochaines actions, des prochaines mesures à prendre la part du GAC pour participer dans les prochaines semaines ou dans les prochains mois. Bien sûr, nous avons ici tous les éléments pour le communiqué de l'ICANN69. Luisa et moi avec le soutien de Benedetta, nous allons essayer de résumer toutes les discussions que nous avons eues aujourd'hui pour présenter un texte pour le communiqué pour que nous puissions ainsi faire un résumé de ce qui s'est passé, nous rappeler tout ce qui a été dit et le présenter dans un texte qui pourrait être inclus dans le communiqué. C'est quelque chose de très important. Il faut que nous tenions compte du

ultérieures

---

point important pour les membres du GAC aussi bien que de voir quels sont les points les plus importants qui ont été...

INTERPRÈTE : Il n’y a pas de son.

SUZANNE RADELL : Bonjour à tous. Merci Jorge, merci Julia. Je ne sais pas si vous m’entendez bien.

SUISSE : Oui, nous vous entendons très bien.

SUZANNE RADELL : Merci beaucoup.

Comme vous avez mentionné le texte du communiqué de l’ICANN69, je crois que nous devons prendre une minute pour partager une idée que nous avons élaborée. Cela ne faisait pas partie de manière officielle des délibérations de ce matin et je vous demande de nous excuser. Mais je crois qu’il faut tenir compte du fait que les procédures pour les séries ultérieures de la GNSO telles que nous les connaissons, nous devons aborder cette question de l’utilisation malveillante du DNS et cela a été communiqué au début au conseil de la GNSO. L’utilisation malveillante du DNS est un enjeu beaucoup plus large qui concerne les gTLD existants et les nouveaux gTLD à venir.

ultérieures

---

Nous savons que le GAC a signalé cette question du DNS dans les différentes réunions, mais un point qui doit attirer notre attention et qui est très important, c'est que la résolution du Conseil d'Administration où l'on élargit le contrat à Göran Marby fait référence très spécifiquement au fait que Göran puisse continuer son travail en ce qui concerne l'utilisation malveillante du DNS. Et je crois que c'est une occasion utile pour dire de manière simple dans le communiqué que nous continuons à avoir la sensation que c'est une question très importante et que nous espérons pouvoir travailler avec le Conseil d'Administration de l'ICANN et avec sa communauté pour donner un corps à tout ce thème. Je crois que nous devons proposer quelque chose à cet égard dans le texte que nous présenterons.

SUISSE :

Merci beaucoup Suzanne. C'est bon de vous entendre au cours de cette réunion, comme toujours, parce que vous avez toujours des idées très sages qui sont positives pour le débat. Comme vous le savez aussi, cela fait partie des commentaires et des contributions par consensus que le GAC a effectués à la consultation liée à la rédaction finale du rapport préliminaire. Il faut donc soulever la question ici et j'espère bien que vous pourrez rédiger un texte pour le communiqué du GAC qui sera le résultat de cette réunion.

Je ne sais pas s'il y a quelqu'un d'autre qui demande à avoir la parole ou qui voudrait faire des commentaires ? Nous vous attendons. Si je ne vois personne, si je ne vois aucune demande de parole, au-delà de

ultérieures

FR

---

la question du texte du communiqué qui sera préparé, j'attends le texte que les États-Unis pourraient proposer à cet égard.

Comme je le disais tout à l'heure, les prochaines occasions pour faire des commentaires et des contributions au sein du GAC concernant les procédures pour les séries ultérieures sont celles que vous voyez sur l'écran. Bien sûr, comme je vous l'ai dit tout à l'heure et comme l'ont dit Jeff et Cheryl, s'ils ont des questions ou s'ils ont besoin de précisions sur ce que nous aurons fait en tant que GAC auparavant, bien sûr, ils peuvent contacter Luisa ou me contacter selon les besoins auxquels il faudrait répondre pour qu'il y ait une participation de tous les membres dans son ensemble du GAC, ou il se peut que nous puissions répondre de manière très brève à cette question ou effectuer une consultation au GAC dans son ensemble pour que nous fassions de notre mieux tenant compte des circonstances.

Pour ce qui est du rapport final et de sa révision pour le conseil de la GNSO, bien sûr, nous avons eu l'occasion de parler directement au conseil de la GNSO et d'exprimer ce que pouvaient être des inquiétudes qui étaient toujours là, même après la révision du rapport final. Cela aura lieu entre la fin du mois de décembre ou début janvier de l'année prochaine lorsque nous verrons comment le groupe de travail du PDP planifiera son travail. Et bien sûr, nous allons être toujours au courant de ce qui va se passer à cet égard.

Pour ce qui est du conseil de la GNSO, quand ils auront vu le rapport final – nous supposons que cela se passera au début de l'année 2021 –, nous espérons que les recommandations seront adoptées, qu'elles

ultérieures

---

seront envoyées au Conseil d'Administration de l'ICANN et qu'il y aura un rapport de révision. Et ce que nous prévoyons – et c'est ce que prévoient aussi les statuts de l'ICANN – c'est d'avoir l'occasion de présenter un devis du GAC sur les thèmes de politique inclus dans ce rapport final. Et dans ce cas-là, s'il le faut, nous pourrions exprimer des inquiétudes ou soulever des questions qui n'auront pas été résolues dans ce rapport final suivant les commentaires et les contributions préalables du GAC à cet égard. Cela pourrait se passer peut-être autour de la réunion 70 de l'ICANN. Nous allons vous tenir au courant à cet égard.

Pour conclure, une fois que le rapport final aura été adopté par le Conseil d'Administration, il y aura toute une étape de mise en œuvre. Il se peut qu'il y ait une équipe de révision de la mise en œuvre et à ce moment-là, nous pourrions aussi voir comment le GAC peut participer, qui peut faire le suivi du travail de l'IRT pertinent parce que comme nous le savons tous, lorsque nous parlons d'une mise en œuvre, surtout de ce cadre de politique qui est tellement vaste et qui a été préparé par le groupe de travail du PDP, ce sera un travail très important aussi, un effort très grand. Et cela prendra plusieurs mois, jusqu'à ce que l'on puisse finir.

Je vais m'arrêter ici et je vais voir s'il y a quelqu'un d'autre qui a fait des commentaires ou qui demande à avoir la parole ou poser une question sur ces étapes futures. Pout tous les membres du GAC, les nouveaux membres, si les procédures ultérieures à l'introduction des nouveaux gTLD sont une priorité pour vous ou que c'est une question

ultérieures

---

d'intérêt, il est clair que vous pouvez participer à l'appel. Vous pouvez nous contacter, vous pouvez contacter les leaders de cette question, à ce jour Luisa et moi-même. Et il peut y en avoir quelques-uns qui considèrent certaines questions plus spécifiques et qui exigent leur attention en particulier. Ceci dépend absolument de vous.

Je vais m'arrêter ici un instant pour voir s'il y a des commentaires. Je ne vois aucune demande de parole, pas de main levée. Alors dans ce cas, je crois que nous avons eu jusqu'à présent une idée générale assez vaste de la situation des délibérations, notamment en ce ayant trait aux contributions du GAC au cours des mois qui viennent.

Cela dit, je vais clôturer la séance et je vais céder la parole à Manal.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Encore une fois, Jorge et Luisa, je vous remercie énormément, Cheryl et Jeff également. Merci à vous tous de votre participation.

Nous allons faire une pause de 30 minutes et après la pause, il y aura une réunion intercommunautaire de 90 minutes où on va parler des futures réunions de l'ICANN et j'espère que vous participerez à la prochaine séance intercommunautaire qui a trait à la planification des réunions futures. Nous nous retrouverons demain à 9h00 heure d'Hambourg, 7h00 UTC pour notre réunion avec le Conseil d'Administration. Je vous demande d'arriver à temps pour vous connecter avec la plateforme de Zoom et faire tous les tests de la plateforme d'interprétation. Les autorités du GAC seront disponibles

ultérieures

**FR**

---

pour ceux qui n'ont pas pu participer à certaines réunions pour une question de fuseau horaire.

Merci beaucoup à vous tous et ceci dit, je clôture la séance d'aujourd'hui. Merci beaucoup à tous.

**[FIN DE LA TRANSCRIPTION]**